

République française

TARN

BUSQUE - COMMUNE

Séance du 11 décembre 2025

Membres en exercice :**13**

Date de la convocation: 05/12/2025

onze décembre deux mille vingt-cinq l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Bertrand BOUYSSIÉ

Présents : 9

Présents : Bertrand BOUYSSIÉ, Cédric MILHAUD, Stéphane

Votants : 11

BOUSQUET, Patrice AUSSAGUES, Pierre-Eric DEHAYE, Marielle MONICH, Denis SABO, André VAISSIERE, Bruno SENRA

Pour : 11

Représentés : Emilie CARCENAC représentée par Marielle MONICH, Michel GAYRAUD représenté par Pierre-Eric DEHAYE

Contre : 0

Excusé :

Abstention : 0

Absents : Alexis BONLEUX, Laurent NUNES

Secrétaire de séance : Stéphane BOUSQUET

Objet: DECISION MODIFICATIVE - REGULARISATION ATTRIBUTION DE COMPENSATION A LA CAGG - DE_2025_19

Monsieur Le Maire expose au conseil municipal que le crédit ouvert aux articles ci-après du budget de l'exercice 2025 ayant été insuffisants, il est nécessaire de voter les crédits supplémentaires et de procéder aux réajustements des comptes et d'approuver la décision modificative suivante :

Fonctionnement		Recettes	Dépenses
011 - 623	Pub., publications, relations	0,00	-1 672,00
014 - 739211	Attribution de compensation	0,00	1 672,00
	TOTAL FONCTIONNEMENT	0,00	0,00

Le conseil municipal, après en avoir délibéré par 11 voix pour, décide les virements de crédits ci-dessus.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Le Secrétaire
Stéphane BOUSQUET



Le Maire
Bertrand BOUYSSIÉ

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture
le 12/12/2025
et publié ou notifié
12/12/2025

